Nations Unies S/2002/122



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 janvier 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 24 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 10 juin 1999, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période du 1er au 30 novembre 2001.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-23218 (F) 250102 250102

Annexe

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Au cours de la période considérée (1er au 30 novembre 2001), il y avait un peu moins de 40 000 soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR) déployés sur le théâtre d'opérations.

2. La situation générale au Kosovo est restée relativement stable en novembre, malgré des incidents interethniques et criminels. Les élections à l'Assemblée du Kosovo se sont déroulées le 17 novembre et quelques actes d'intimidation politique mineurs isolés ont été signalés. Ces incidents ont compris une explosion à l'extérieur du bâtiment municipal de Zvecan durant une réunion d'un parti politique serbe et des jets de pierres sur des membres de ce parti politique alors qu'ils quittaient le monastère de Dakovica à l'issue d'une réunion. Une grenade a aussi été jetée contre la maison du maire d'Obilic.

Sécurité

3. Bien qu'il n'y ait pas eu d'incident majeur lié aux élections, d'autres incidents ayant un caractère criminel et interethnique ont été signalés. Il s'agit de jets de pierres, à plusieurs reprises, contre le train reliant Zvecan à Kosovo Polje – deux personnes ont été arrêtées à la suite de l'un de ces incidents, le 12 novembre; de tirs venant d'un véhicule en mouvement qui ont provoqué la mort d'une vieille femme serbe du Kosovo et ont blessé son mari à Obilic, le 22 novembre; et de bombes lancées contre une station-service à Deneral Jankovic le 29 novembre, qui ont blessé deux employés. Les autres incidents ont été des actes de profanation de cimetières et la dégradation de pierres tombales.

4. Des soldats de la KFOR ont été légèrement blessés lors d'une des attaques contre le train reliant Zvecan à Kosovo Polje et lors d'une attaque au gaz lacrymogène dans le nord-est de Mitrovica.

Sécurité des frontières extérieures et des limites intérieures

5. La KFOR a poursuivi ses activités le long des frontières avec l'ex-République yougoslave de Macédoine[1] et avec l'Albanie afin de confisquer des armes, de dissuader les contrebandiers, d'arrêter les personnes qui franchissent illégalement ces frontières et de dissuader d'autres personnes d'essayer d'entrer dans la province.

6. Au cours de la période considérée, 190 armes, 265 grenades et mines et 24 065 cartouches ont été saisies. Soixante-quinze personnes ont été appréhendées et remises à la police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Le nombre de tentatives de franchissement illégal des frontières n'a pas augmenté au cours de la période considérée.

[1] La Turquie reconnaît l'ex-République yougoslave de Macédoine sous son nom constitutionnel.

Coopération et respect par les parties

7. En ce qui concerne le Corps de protection du Kosovo, des progrès ont été enregistrés lorsque le général Ceku a accepté le 24 novembre la modification de la structure du Corps et reconnu la nécessité d'établir une force de réserve de 2 000 hommes. La première liste de 375 réservistes sera publiée à la mi-décembre et le premier stage de formation commencera en 2002.

8. Treize cas de non-respect ont été signalés en novembre, nombre en augmentation par rapport aux derniers mois. Il convient de mentionner notamment l'arrestation par la MINUK du commandant du détachement du Groupe opérationnel régional 4 du Corps de protection du Kosovo à Mitrovica, soupçonné d'enlèvement. Mille cinq cents Albanais du Kosovo ont protesté pacifiquement à Victurin à la suite de cette arrestation. Les autres cas ont été une tentative de meurtre et des coups de feu dans un restaurant en utilisant une arme prohibée. Six cas de non-respect ont été classés, ce qui fait qu'il reste 30 affaires en suspens. Celles-ci attendent soit une enquête, soit la mise en oeuvre de directives récentes, soit leur soumission au système judiciaire.

9. Malgré l'augmentation du nombre de cas de non-respect, aucun membre du Corps de protection du Kosovo n'a enfreint les règles de procédure électorales. Les membres du Corps de protection du Kosovo ont poursuivi l'exécution de différents projets à caractère humanitaire dans l'ensemble de la province.

10. Aucune arme n'a été détruite durant la période considérée, si bien que le nombre total des armes détruites dans le cadre du programme de destruction d'armes est toujours de 10 132.

11. Les forces de sécurité de la République fédérale de Yougoslavie ont, d'une manière générale, continué de respecter les termes de l'accord militaire technique.

Coopération avec les organisations internationales

12. La KFOR continue de fournir quotidiennement, sur demande, une assistance aux organisations internationales et aux organisations non gouvernementales au Kosovo et d'assurer la sécurité des opérations de police de la MINUK. Le 16 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général a confirmé qu'il acceptait les deux premiers chapitres de la stratégie conjointe MINUK/KFOR pour Mitrovica.

Retour des réfugiés et des personnes déplacées

13. Le nombre de réfugiés de l'ex-République yougoslave de Macédoine qui sont restés au Kosovo est estimé à 23 200.

Élections du 17 novembre

14. La KFOR a fourni un appui à la MINUK et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la durée des élections au Kosovo, au cours desquelles 64,3 % des 1 249 987 électeurs inscrits ont voté[2]. Des incidents mineurs ont été signalés dans les zones de Gnjilane, Liplijan et Kacanik et une certaine

[2] Le taux de participation a été de 64,9 % au Kosovo et de 57,38 % en Serbie et Monténégro, et de 65,72 % pour les électeurs ayant des besoins spéciaux et votant par correspondance.

intimidation d'électeurs à Mitrovica-Nord, mais il n'y a pas eu d'efforts organisés pour compromettre les élections.

Perspectives

15. La situation en matière de sécurité au Kosovo continue d'être stable. L'absence de violence durant la campagne électorale et le calme relatif en Serbie du sud et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine sont encourageants pour l'avenir sur le plan de la sécurité dans la province, bien que le taux de chômage élevé (plus de 66 %, taux le plus élevé d'Europe) et les sombres perspectives économiques soient jugés préoccupants par la communauté internationale.